



## Conférence générale

### Dix-neuvième session

Vienne, 29 novembre-3 décembre 2021

Point 11 b) de l'ordre du jour provisoire

### Situation financière de l'ONUDI

## Situation financière de l'ONUDI

### Rapport du Directeur général

Le présent document rend compte de la situation financière de l'ONUDI au 31 août 2021.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Aperçu général .....	1	2
II. Budget ordinaire et budget opérationnel de l'exercice biennal 2020-2021 .....	2-8	2
III. Nouvelles priorités, gains d'efficacité et recouvrement intégral des coûts .....	9-11	3
IV. Contributions .....	12-13	4
V. Droit de vote .....	14-15	5
VI. Plans de paiement pluriannuels .....	16	5
VII. Arriérés dus par d'anciens États Membres .....	17	6
VIII. Solde inutilisé des crédits ouverts au 31 octobre 2021 .....	18	6
IX. Mesure à prendre par la Conférence .....	19	6
Annexe		
État des contributions au budget ordinaire .....		7

Pour des raisons de durabilité, le présent document n'a pas été imprimé. Les membres des délégations sont priés de bien vouloir se référer aux versions électroniques de tous les documents.



## I. Aperçu général

1. La situation financière au 31 août 2021 pouvait, dans ses grandes lignes, se résumer comme suit :

a) Le montant brut des crédits ouverts au titre du budget ordinaire pour l'exercice biennal 2020-2021 s'élève à 144,1 millions d'euros. Au 31 août 2021, un montant de 107,8 millions d'euros avait été dépensé, soit 74,8 % du montant brut des crédits ouverts pour l'exercice biennal ;

b) Le montant des crédits ouverts au titre du budget opérationnel s'élève à 37,9 millions d'euros pour la période examinée. Au 31 août 2021, le montant des dépenses s'établissait à 27,4 millions d'euros, soit 72,4 % du montant brut des crédits ouverts pour l'exercice biennal ;

c) Le montant des dépenses engagées au titre de la gestion des bâtiments s'élevait à 39,1 millions d'euros, conformément au plan de travail en vigueur ;

d) Au 31 août 2021, le taux de recouvrement des contributions était de 84,3 %, contre 75 % en 2020 et 78,4 % en 2019 ;

e) Le taux de recouvrement des arriérés de contributions des années antérieures par rapport aux contributions de l'année en cours était de 5,4 %. Les taux de recouvrement au 31 août 2020 et au 31 août 2019 par rapport aux contributions de ces deux années étaient respectivement de 8,2 % et 3,6 % ;

f) Le montant des contributions non acquittées s'élevait à 99,8 millions d'euros au 31 août 2021, comme indiqué dans l'annexe au présent document (dont les arriérés d'anciens États Membres, à savoir 69,1 millions d'euros dus par les États-Unis d'Amérique et 2,1 millions d'euros par l'ex-Yougoslavie), contre 100,7 millions d'euros et 99,3 millions d'euros à la même période en 2020 et 2019, respectivement ;

g) Le solde du Fonds de roulement s'établissait à 7 423 030 euros. Cependant, un montant de 22 919 euros restait à verser au 31 août 2021 ;

h) À la fin d'août 2021, le montant consacré aux activités de coopération technique s'établissait à 139,8 millions de dollars, contre 123,2 millions de dollars en août 2020, soit une hausse de 13,5 % ; en outre, le montant net approuvé des projets de coopération technique a également augmenté pour atteindre 97,5 millions de dollars, soit une hausse de 30 % environ par rapport à août 2020 ;

i) Des informations sur l'état des contributions et l'exercice du droit de vote, actualisées au 31 octobre 2021, seront présentées dans un document de séance (GC.19/CRP.2).

## II. Budget ordinaire et budget opérationnel de l'exercice biennal 2020-2021

### A. Budget ordinaire

2. Pour la période examinée, les crédits alloués pour l'exercice biennal 2020-2021 ont été débloqués à hauteur de 134,7 millions d'euros, ce qui correspond à 93,5 % du montant brut total des crédits approuvés pour cet exercice.

3. Au 31 août 2021, le montant total des dépenses engagées au titre du budget ordinaire s'élevait à 107,8 millions d'euros, soit 74,8 % du montant brut des dépenses prévues pour l'exercice biennal 2020-2021.

## B. Budget opérationnel

4. Pour la période examinée, les crédits alloués pour l'exercice biennal 2020-2021 ont été débloqués à hauteur de 34,6 millions d'euros, ce qui correspond à 91,3 % du montant brut total des crédits approuvés pour cet exercice.

5. Au 31 août 2021, le montant des dépenses engagées au titre du budget opérationnel s'élevait à 27,4 millions d'euros, soit 72,4 % du montant brut approuvé pour l'exercice biennal.

6. À la fin d'août 2021, le montant consacré aux activités de coopération technique atteignait 139,8 millions de dollars (engagements de dépenses compris), soit 15,9 millions de dollars de plus qu'en 2020 à la même période. Les recettes perçues en remboursement des dépenses d'appui aux programmes s'élevaient à 15 millions de dollars en août 2021, contre 13,8 millions de dollars en 2020 à la même période.

## C. Gestion des bâtiments

7. Au 31 août 2021, le montant total des crédits débloqués s'élevait à 48,5 millions d'euros, soit 83,9 % du budget approuvé. Le budget alloué à la gestion des bâtiments est exécuté conformément au plan de travail en vigueur.

8. Au 31 août 2021, le montant des dépenses engagées s'élevait à 39,1 millions d'euros, soit 67,7 % du montant brut du budget approuvé pour la gestion des bâtiments.

## III. Nouvelles priorités, gains d'efficacité et recouvrement intégral des coûts

9. Par sa décision GC.18/Dec.14, la Conférence générale a approuvé que le budget ordinaire pour 2020-2021 soit financé à hauteur de 138 924 543 euros par les contributions, à hauteur de 2 551 500 euros par les recettes accessoires et à hauteur de 942 223 euros par les gains d'efficacité, et que le solde de 1 673 545 euros soit financé par toutes les ressources disponibles, à savoir :

- i. Les contributions volontaires ;
- ii. Les sommes dégagées d'une application accrue du principe du recouvrement intégral des coûts ;
- iii. Le solde inutilisé des crédits ouverts auquel il aurait été renoncé volontairement ;
- iv. D'autres économies éventuelles découlant de la définition de nouvelles priorités et de la réalisation de gains d'efficacité ; et
- v. En dernier recours, les fonds alloués au renforcement du système des Nations Unies pour le développement, conformément à l'Annexe II de l'Acte constitutif.

10. Au moment de l'établissement du présent rapport, l'ONUDI n'avait pas reçu de contributions volontaires affectées à ce déficit de financement. Toutefois, le Secrétariat note avec satisfaction qu'au 31 août 2021, il avait été renoncé à un montant de 105 995 euros (87 790 euros en 2020 et 18 205 euros en 2021) du solde inutilisé des crédits ouverts pour aider à combler le déficit de financement de l'exercice 2020-2021.

11. Au début de l'exercice biennal 2020-2021, le Secrétariat a mis en œuvre des procédures et des mécanismes de recherche d'économies et de gains d'efficacité pour aider à combler le déficit de financement, consistant notamment, mais pas exclusivement, à :

i. Renforcer les synergies entre le Siège et les bureaux hors Siège, notamment en améliorant la coordination interne ;

ii. Continuer à réduire le montant global des dépenses afférentes aux voyages, notamment en s'efforçant collectivement d'optimiser l'utilisation des technologies de l'information et des communications, également en raison des restrictions en matière de voyage imposées par la COVID-19 ; et à

iii. Continuer à appliquer la politique du recouvrement intégral des coûts en réponse aux demandes des États Membres et à celle de la Conférence générale, formulée au paragraphe c) ii) de sa décision GC.18/Dec.14. Au deuxième trimestre de 2021, l'objectif annuel avait été atteint à hauteur de 60 %. En outre, les échanges se poursuivent avec les principaux partenaires de financement, tels que le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds vert pour le climat et l'Union européenne, afin de garantir le respect des critères d'admissibilité et de maximiser les recouvrements lorsque la politique de recouvrement intégral des coûts est appliquée aux projets de coopération technique concernés.

## IV. Contributions

### A. Recouvrement

12. Soixante-neuf États Membres, dont 12 font partie des pays les moins avancés (PMA), ont acquitté l'intégralité de leurs contributions. Vingt-neuf États Membres, dont sept font partie des PMA, ont effectué des versements partiels ou bénéficié d'une réduction de leur contribution pour l'année 2021. Le tableau 1 présente les contributions recouvrées pour la période allant de janvier à août 2021, ventilées par liste d'États.

Tableau 1  
**Recouvrement des contributions (janvier-août 2021)**

(En millions d'euros)

Liste d'États*	Année en cours	Années antérieures	Total
A	22,23	0,66	22,89
B	31,29	0,00	31,29
C	0,06	2,94	3,00
D	4,95	0,12	5,07
Autres	0,00	0,00	0,00
États-Unis d'Amérique	0,00	0,00	0,00
Ex-Yougoslavie	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>58,53</b>	<b>3,72</b>	<b>62,25</b>

\* Voir document PBC.35/15/Rev.1.

### B. Contributions non acquittées

13. L'état détaillé des contributions non acquittées au 31 août 2021 figure à l'annexe du présent document. Le tableau 2 présente les quotes-parts et les contributions non acquittées à cette date, ventilées par liste d'États.

Tableau 2  
**Quotes-parts et contributions non acquittées au 31 août 2021**

Liste d'États*	Quotes-parts (%)	Millions d'euros		Total
		Année en cours	Années antérieures	
A	35,134	2,17	4,76	6,93
B	45,650	0,42	0,00	0,42
C	12,044	8,31	10,94	19,25
D	7,167	0,03	1,95	1,98
Autres	0,005	0,03	0,01	0,04
<b>Total partiel</b>	<b>100,000</b>	<b>10,96</b>	<b>17,66</b>	<b>28,62</b>
États-Unis d'Amérique		0,00	69,07	69,07
Ex-Yougoslavie		0,00	2,08	2,08
<b>Total</b>	<b>100,000</b>	<b>10,96</b>	<b>88,81</b>	<b>99,77</b>

\* Voir document PBC.35/15/Rev.1.

## V. Droit de vote

14. Trente-huit États Membres étaient suspendus de l'exercice du droit de vote au 31 août 2021, conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'Article 5 de l'Acte constitutif et de l'alinéa b) de l'article 5.5 du Règlement financier (voir annexe). À titre de comparaison, 39 États Membres étaient dans ce cas à la même période l'année précédente. Le tableau 3 présente la situation concernant l'exercice du droit de vote dans les différents organes directeurs.

Tableau 3  
**Suspension de l'exercice du droit de vote au 31 août 2021**

Organe	Nombre d'États Membres privés du droit de vote		
	2021	2020	2019
Conférence générale	38	39	42
Conseil du développement industriel	1	2	1
Comité des programmes et des budgets	1	2	1

15. Afin de recouvrer leur droit de vote pour le reste de l'année 2021, ces États Membres doivent verser l'intégralité de leurs contributions pour 2018 et les années antérieures, y compris les avances au Fonds de roulement, et effectuer des versements partiels pour 2019, ce qui représente un montant total minimum de 4 930 390 euros.

## VI. Plans de paiement pluriannuels

16. Le tableau 4 récapitule l'état actuel de l'exécution des plans de paiement que les États Membres ont conclus en vue du règlement de leurs arriérés de contributions. Le Secrétariat note avec satisfaction les efforts considérables qu'ont déployés tous les États Membres qui ont respecté les engagements et obligations énoncés dans leur plan de paiement. Les autres États Membres ayant des arriérés de contributions sont encouragés à envisager de conclure des plans de paiement afin de réduire leurs arriérés.

Tableau 4  
**État des plans de paiement au 31 août 2021**

(Montants en euros)

État Membre	Montant total des arriérés faisant l'objet du plan*	Montants restant à acquitter au 31 août 2021	Montants dus en 2021	Durée (années)	Date de la tranche due en 2021 (mois)	Tranche due	Versement effectué en 2021
Arménie	922 604	190 271	58 358	10	Septembre	Sixième	Acquitté
République dominicaine	839 529	322 866	232 157	5	Juin	Troisième	Acquitté
Kirghizistan	385 087	117 155	158 045	5	Juillet	Quatrième, cinquième	Versement partiel
Venezuela (République bolivarienne du)	3 487 833	4 602 047	4 035 757	5	Mars	Deuxième, troisième, quatrième	En retard
	<b>5 635 053</b>	<b>5 232 339</b>	<b>4 484 317</b>				

\* Montant total des arriérés au moment de la signature du plan.

## VII. Arriérés dus par d'anciens États Membres

17. Le montant des arriérés dus à l'ONUDI s'élevait à 69 068 887 euros pour les États-Unis d'Amérique (pour la période 1994-1996) et à 2 081 599 euros pour l'ex-Yougoslavie (pour la période 1990-2001). Le Secrétariat met tout en œuvre pour obtenir le règlement de ces arriérés.

## VIII. Solde inutilisé des crédits ouverts au 31 octobre 2021

18. Des renseignements sur le solde inutilisé des crédits ouverts seront communiqués dans un document de séance (GC.19/CRP.3).

## IX. Mesure à prendre par la Conférence

19. La Conférence générale est invitée à adopter le projet de décision suivant :

« La Conférence générale :

a) Prend note des informations figurant dans le document GC.19/5 ;

b) Prie instamment les États Membres actuels et anciens qui n'ont pas encore réglé leurs contributions, y compris les avances au Fonds de roulement et les arriérés d'années antérieures, de le faire sans retard ;

c) Prie le Directeur général de poursuivre ses efforts, ainsi que ses échanges avec les États Membres actuels et anciens, afin d'assurer le recouvrement des arriérés. »

## Annexe

## État des contributions au budget ordinaire

(En euros)

Au 31 août 2021

<i>État Membre</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années (depuis)</i>	<i>Droit de vote<sup>a</sup></i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Afghanistan	0	0	0	–	Oui	0
Afrique du Sud	0	0	0	–	Oui	0
Albanie	0	0	0	–	Oui	0
Algérie	0	0	0	–	Oui	0
Allemagne	0	0	0	–	Oui	0
Angola	6 070	0	6 070	2021P	Oui	0
Antigua-et-Barbuda	5 535	223	5 758	2019	Oui	0
Arabie saoudite	0	0	0	–	Oui	0
Argentine	2 092 039	0	2 092 039	2020P	Oui	0
Arménie	190 271	0	190 271	1998P	Oui	Plan de paiement
Autriche	0	0	0	–	Oui	0
Azerbaïdjan	0	0	0	–	Oui	0
Bahamas	20 646	0	20 646	2021P	Oui	0
Bahreïn	56 561	0	56 561	2021P	Oui	0
Bangladesh	6 871	0	6 871	2021P	Oui	0
Barbade	0	0	0	–	Oui	0
Bélarus	0	0	0	–	Oui	0
Belize	5 444	0	5 444	2014P	Non	3 520
Bénin	6 316	0	6 316	2020P	Oui	0
Bhoutan	0	0	0	–	Oui	0
Bolivie (État plurinational de)	33 413	0	33 413	2020P	Oui	0
Bosnie-Herzégovine	0	0	0	–	Oui	0
Botswana	0	0	0	–	Oui	0
Brésil	6 949 757	0	6 949 757	2019P	Oui	0
Bulgarie	0	0	0	–	Oui	0
Burkina Faso	0	0	0	–	Oui	0
Burundi	52 234	0	52 234	1995P	Non	50 310
Cabo Verde	1 703	0	1 703	2019P	Oui	0
Cambodge	0	0	0	–	Oui	0
Cameroun	87 614	179	87 793	2015P	Non	47 150
Chili	1 338 171	0	1 338 171	2019P	Oui	0
Chine	0	0	0	–	Oui	0
Chypre	0	0	0	–	Oui	0
Colombie	627 838	0	627 838	2020P	Oui	0
Comores	147 657	7	147 664	1986	Non	145 740
Congo	54 395	32	54 427	2012P	Non	33 850
Costa Rica	132 386	0	132 386	2020P	Oui	0
Côte d'Ivoire	28 038	0	28 038	2020P	Oui	0
Croatie	0	0	0	–	Oui	0

<i>État Membre</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années (depuis)</i>	<i>Droit de vote<sup>a</sup></i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Cuba	249 558	0	249 558	2019P	Oui	0
Djibouti	1 451	0	1 451	2019P	Oui	0
Dominique	11 587	0	11 587	2005P	Non	9 670
Égypte	0	0	0	–	Oui	0
El Salvador	520 560	1 332	521 892	1988	Non	478 540
Émirats arabes unis	704 347	0	704 347	2021	Oui	0
Équateur	90 622	0	90 622	2021P	Oui	0
Érythrée	0	0	0	–	Oui	0
Espagne	0	0	0	–	Oui	0
Eswatini	3 716	0	3 716	2020P	Oui	0
État de Palestine	9 051	0	9 051	2020P	Oui	0
Éthiopie	6 885	0	6 885	2021P	Oui	0
Fédération de Russie	0	0	0	–	Oui	0
Fidji	3 652	0	3 652	2020P	Oui	0
Finlande	0	0	0	–	Oui	0
Gabon	124 856	0	124 856	2015P	Non	71 140
Gambie	0	0	0	–	Oui	0
Géorgie	1 691 960	668	1 692 628	1992P	Non	1 665 840
Ghana	67 050	0	67 050	2018P	Non	14 020
Grenade	22 098	0	22 098	1999P	Non	20 180
Guatemala	49 907	0	49 907	2020P	Oui	0
Guinée	17 804	118	17 922	2012P	Non	9 080
Guinée-Bissau	129 788	7	129 795	1988	Non	127 880
Guinée équatoriale	70 122	0	70 122	2011P	Non	49 550
Guyana	0	0	0	–	Oui	0
Haïti	3 433	0	3 433	2021P	Oui	0
Honduras	92 167	109	92 276	2011P	Non	62 710
Hongrie	0	0	0	–	Oui	0
Îles Marshall	614	0	614	2021P	Oui	0
Inde	0	0	0	–	Oui	0
Indonésie	0	0	0	–	Oui	0
Iran (République islamique d')	1 433 461	0	1 433 461	2019P	Oui	0
Iraq	571 733	0	571 733	2018P	Non	130 410
Irlande	419 916	0	419 916	2021P	Oui	0
Israël	0	0	0	–	Oui	0
Italie	0	0	0	–	Oui	0
Jamaïque	55 171	0	55 171	2016P	Non	27 010
Japon	0	0	0	–	Oui	0
Jordanie	0	0	0	–	Oui	0
Kazakhstan	0	0	0	–	Oui	0
Kenya	0	0	0	–	Oui	0
Kiribati	1 390	0	1 390	2020	Oui	0
Kirghizistan	117 155	0	117 155	1997P	Oui	Plan de paiement
Koweït	0	0	0	–	Oui	0
Liban	50 426	0	50 426	2021P	Oui	0



<i>État Membre</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années (depuis)</i>	<i>Droit de vote<sup>a</sup></i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Lesotho	3 680	0	3 680	2016P	Non	1 760
Libéria	805	0	805	2020P	Oui	0
Libye	626 373	0	626 373	2016P	Non	415 600
Luxembourg	0	0	0	–	Oui	0
Macédoine du Nord	96 998	0	96 998	2009P	Non	72 280
Madagascar	12 701	0	12 701	2019P	Oui	0
Malaisie	0	0	0	–	Oui	0
Malawi	16 270	0	16 270	2014P	Non	10 210
Maldives	18 427	331	18 758	2011P	Non	7 140
Mali	0	0	0	–	Oui	0
Malte	0	0	0	–	Oui	0
Maroc	0	0	0	–	Oui	0
Maurice	0	0	0	–	Oui	0
Mauritanie	0	0	0	–	Oui	0
Mexique	1 457 311	0	1 457 311	2021P	Oui	0
Micronésie (États fédérés de)	1 582	0	1 582	2019P	Oui	0
Monaco	0	0	0	–	Oui	0
Mongolie	5 114	0	5 114	2021P	Oui	0
Monténégro	0	0	0	–	Oui	0
Mozambique	4 833	0	4 833	2021P	Oui	0
Myanmar	6 891	0	6 891	2021P	Oui	0
Namibie	19 215	0	19 215	2020P	Oui	0
Népal	0	0	0	–	Oui	0
Nicaragua	5 527	0	5 527	2021P	Oui	0
Niger	65 578	0	65 578	1995P	Non	59 510
Nigéria	678 357	0	678 357	2019P	Oui	0
Norvège	0	0	0	–	Oui	0
Oman	0	0	0	–	Oui	0
Ouganda	64 437	0	64 437	2012P	Non	43 860
Ouzbékistan	496 912	0	496 912	1998P	Non	397 460
Pakistan	15 737	0	15 737	2021P	Oui	0
Panama	99 896	0	99 896	2020P	Oui	0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	85 213	733	85 946	2003P	Non	59 090
Paraguay	45	0	45	2021P	Oui	0
Pays-Bas	0	0	0	–	Oui	0
Pérou	171 960	0	171 960	2021P	Oui	0
Philippines	0	0	0	–	Oui	0
Pologne	0	0	0	–	Oui	0
Qatar	0	0	0	–	Oui	0
République arabe syrienne	17 996	0	17 996	2020P	Oui	0
République centrafricaine	124 478	7	124 485	1989	Non	122 570
République de Corée	0	0	0	–	Oui	0
République démocratique du Congo	196 923	445	197 368	1989P	Non	176 800
République démocratique populaire lao	0	0	0	–	Oui	0

<i>État Membre</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années (depuis)</i>	<i>Droit de vote<sup>a</sup></i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
République de Moldova	0	0	0	–	Oui	0
République dominicaine	322 866	0	322 866	2016P	Non	Plan de paiement
République populaire démocratique de Corée	5 938	0	5 938	2021P	Oui	0
République-Unie de Tanzanie	6 895	0	6 895	2021P	Oui	0
Roumanie	0	0	0	–	Oui	0
Rwanda	8 403	0	8 403	2019P	Oui	0
Tchad	133 874	446	134 320	1991	Non	119 280
Tchéquie	0	0	0	–	Oui	0
Sainte-Lucie	639	0	639	2021P	Oui	0
Saint-Kitts-et-Nevis	684	0	684	2021P	Oui	0
Saint-Vincent-et-les Grenadines	123 948	7	123 955	1989P	Non	122 040
Samoa	0	0	0	–	Oui	0
Sao Tomé-et-Principe	147 657	7	147 664	1986	Non	145 740
Sénégal	7 244	0	7 244	2020P	Oui	0
Serbie	0	0	0	–	Oui	0
Seychelles	1 971	0	1 971	2021P	Oui	0
Sierra Leone	4 391	0	4 391	2015P	Non	2 470
Slovénie	0	0	0	–	Oui	0
Somalie	147 656	7	147 663	1986	Non	145 740
Soudan	20 570	0	20 570	2019P	Oui	0
Sri Lanka	0	0	0	–	Oui	0
Suède	0	0	0	–	Oui	0
Suisse	0	0	0	–	Oui	0
Suriname	46 616	0	46 616	2013P	Non	28 820
Tadjikistan	0	0	0	–	Oui	0
Thaïlande	23 614	0	23 614	2021P	Oui	0
Timor-Leste	0	0	0	–	Oui	0
Togo	0	0	0	–	Oui	0
Tonga	1 320	0	1 320	2020P	Oui	0
Trinité-et-Tobago	45 420	0	45 420	2021P	Oui	0
Tunisie	6 235	0	6 235	2021P	Oui	0
Turkménistan	0	0	0	–	Oui	0
Turquie	0	0	0	–	Oui	0
Tuvalu	6 948	74	7 022	2012P	Non	5 100
Ukraine	0	0	0	–	Oui	0
Uruguay	91 674	0	91 674	2021P	Oui	0
Vanuatu	110	0	110	2021P	Oui	0
Venezuela (République bolivarienne du)	4 583 860	18 187	4 602 047	2015P	Non	Plan de paiement
Viet Nam	87 836	0	87 836	2021P	Oui	0
Yémen	68 888	0	68 888	2012P	Non	48 320
Zambie	19 468	0	19 468	2019P	Oui	0
Zimbabwe	10 635	0	10 635	2020P	Oui	0
<b>Total partiel :</b>	<b>28 582 058</b>	<b>22 919</b>	<b>28 604 977</b>			<b>4 930 390</b>

<i>État Membre</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années (depuis)</i>	<i>Droit de vote<sup>a</sup></i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Ex-Yougoslavie <sup>b</sup>	2 081 59		2 081 59	1990(P)-2001		
État non membre :						
États-Unis d'Amérique <sup>c</sup>	69 068 88		69 068 88	1994(P)-1996		
<b>TOTAL</b>	<b>99 732 544</b>	<b>22 919</b>	<b>99 755 463</b>			<b>4 930 390</b>

*Notes :*

(P) = versement partiel.

<sup>a</sup> Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'Article 5 de l'Acte constitutif de l'ONUDI, l'exercice du droit de vote de 38 États Membres a été suspendu.

<sup>b</sup> Question du paiement des contributions non acquittées en attente de règlement (résolution [63/249](#) de l'Assemblée générale).

<sup>c</sup> État Membre de l'ONUDI jusqu'au 31 décembre 1996.